



**PRÉFET
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Préfet

Orléans, le 12 novembre 2020

Objet : Recensement agricole 2020

Madame la Maire,
Monsieur le Maire,

Le recensement agricole, opération décennale de grande ampleur qui s'inscrit dans le cadre du droit européen, a été lancé par le ministre de l'agriculture et de l'alimentation courant octobre 2020. Il concerne l'ensemble des agriculteurs.

C'est ainsi que tous les agriculteurs de votre commune vont être sollicités très prochainement. La majorité d'entre eux recevra par courrier un identifiant et mot de passe personnels pour répondre à un questionnaire en ligne. Pour les autres, un enquêteur se rendra sur l'exploitation pour collecter les réponses à un questionnaire plus détaillé.

Comme pour le recensement de la population, répondre au questionnaire du recensement agricole constitue, pour les exploitants agricoles, une obligation.

Aussi, je m'adresse à vous, non seulement pour votre parfaite information, mais aussi afin que vous puissiez relayer l'information auprès des agriculteurs de votre commune. A cet effet, je vous adresse, en pièces jointes, sous format informatique, un modèle d'affiche que vous pourrez disposer dans les lieux d'accueil du public, ainsi qu'un document d'information que vous pourrez insérer sur votre site internet.

Les services de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire (contact : Gaëtan Buisson, chef du service régional de l'information statistique et économique - gaetan.buisson@agriculture.gouv.fr tel : 02 38 77 40 67).

Votre participation à la communication autour de cet événement contribuera à sa réussite et permettra ainsi de mesurer précisément les activités agricoles de notre territoire et en objectiver les mutations.

Je vous remercie par avance de votre collaboration et vous prie de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, à mes sentiments les meilleurs. *Et les plus cordiaux.*

Pierre POUËSSEL



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE RECENSEMENT AGRICOLE 

**CHACUN DE VOUS COMPTE,
ON COMPTE SUR VOUS !**



Du 1^{er} octobre 2020 au 30 avril 2021, tous les exploitants agricoles ont rendez-vous avec le recensement agricole. L'objectif : donner une image précise de l'agriculture d'aujourd'hui pour préparer les choix de demain.

C'EST SIMPLE, RAPIDE
recensementagricole2020.fr

